



« Il est possible de faire entendre, qu'à Lyon, trois écoles, saint-simonienne, solidariste et personnaliste, ont pu, à partir de prémisses distinctes, servir une cause commune : l'anti-individualisme ».

Interview de Philippe Dujardin, chercheur au CNRS, politologue, conseiller scientifique auprès de la DPSA (Direction Prospective et Stratégie d'Agglomération, Grand Lyon).

Propos recueillis par Cédric Polère le 13 et 22 mai 2008.

Entre le début du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle, Lyon a contribué à l'invention, à la diffusion, ou à l'application de doctrines qui ont posé, en des termes neufs, la question de l'organisation de la société.

Trois doctrines se détachent plus particulièrement : le Saint-simonisme, le Solidarisme et le Personnalisme.

En étudiant leur rapport à Lyon, nous tentons ici de saisir, avec Philippe Dujardin, politologue, les traits de cette singularité lyonnaise.

A quel titre peut-on établir un lien entre Saint-simonisme, Solidarisme et Personnalisme ?

Ces trois écoles se constituent au fil du 19^e siècle : le Saint-simonisme à partir des années 20, le Solidarisme au milieu des années 90, le Personnalisme à la charnière du 19^e et du 20^e siècle. Mais elles ont un point commun incontestable ; elles sont, en France, les trois modes de constitution d'une pensée anti-individualiste forte. Au départ du 19^{ème} siècle, la configuration politique et sociétale est absolument inédite. La pensée individualiste, qui triomphe, s'est formée sur trois siècles : au cours de la réforme religieuse mise en branle par Luther au 16^e siècle, des deux révolutions anglaises du 17^{ème} siècle, de la guerre d'indépendance américaine et de la révolution française, au 18^e siècle. Ces expériences historiques majeures s'étaient sur un même principe philosophique, celui de l'autonomie, et conduisent bien à cette configuration nouvelle où l'individu, entité autonome, peut être pensé comme prémisses et fin de l'ordre social

Les écoles contestant cet a priori de l'autonomie et de l'individualisme ont pour visée de ré-agréger, ré-associer ce qui est, selon elles, décomposé sous l'effet de l'« atomisation » individualiste. En France, c'est au Saint-simonisme qu'il revient de répondre, le premier, à cet enjeu. Mais l'enjeu sera bien le même pour les trois écoles considérées, Socialisme dit utopique dans sa variante saint-simonienne, Solidarisme, et Personnalisme : non pas restaurer un état antérieur de société, mais proposer une combinaison inédite des principes d'autonomie et d'hétéronomie.

Il convient toutefois de distinguer clairement ces corps de doctrine. Le Saint-simonisme peut être classé dans les formes natives du Socialisme. Il conteste le principe de l'héritage et promeut la formule « à chacun selon ses capacités, à chacun selon ses œuvres ». Le Solidarisme fait fonction de corps de doctrine pour un parti politique, le Parti républicain radical et radical-socialiste (telle est son appellation exacte), qui tente d'articuler Républicanisme et Socialisme. Le Personnalisme relève, comme le Solidarisme, de l'école du ni-ni - ni Libéralisme, ni Collectivisme - mais ses sources sont chrétiennes.



Claude Henry de Rouvroy, comte de Saint-Simon. Le siècle des St Simoniens. BNF, 2006.

Refonder l'idée même de société, n'est-ce pas une des grandes questions du 19^{ème} siècle ?

Effectivement, mais il y a deux manières de répondre à la crise que font naître l'individualisme et l'instabilité profonde induite par la disparition d'un monde et l'apparition d'un monde nouveau : un organicisme « réactionnaire » et un organicisme « progressiste ».

La première réponse, celle de l'organicisme réactionnaire, prône un retour à l'ordre ancien. Elle va nourrir les écoles contre-révolutionnaires. La société est pensée comme un assemblage de corps, et non comme une somme d'individualités. Ces écoles anti-individualistes cherchent à rétablir le principe de médiation entre l'individu et l'État qu'assumaient les « ordres » ou corps dits intermédiaires de l'âge monarcho-féodal. Ces écoles prônent, par ailleurs, un ordonnancement éminemment hiérarchique de ces collectifs.

La seconde réponse, pour être également organiciste, ausculte la révolution industrielle en cours et s'attache aux « corps intermédiaires » du monde en train de naître. Les saint-simoniens se situent dans cette veine. Ils espèrent pouvoir constituer un monde « associé », sous le mot d'ordre de « l'armée pacifique » ou « armée industrielle ». L'idée étant, pour eux, que l'on quitte le monde aristocratique de l'Ancien Régime, au profit d'un monde nouveau de producteurs associés, à l'échelle nationale, européenne (ils pensent déjà l'union des nations européennes !) et, un jour, mondiale. C'est une manière de répondre, sur un mode progressiste, aux enjeux de l'accouchement d'un monde nouveau. On ne condamne pas ce monde nouveau ; on cherche, au contraire, à en honorer les principes, en particulier le fait industriel. Le but étant d'augmenter la richesse produite, pour qu'elle profite au plus grand nombre. Il est inconcevable pour les disciples de Saint-Simon que la richesse puisse avoir pour effet ou pire, pour condition, la pauvreté du plus grand nombre : la production doit au contraire s'organiser au profit du plus grand nombre !



Prosper Enfantin - Le siècle des St Simoniens. BNF, 2006.

L'influence de ces courants à Lyon est-elle fonction de leur capacité à penser ou à résoudre les questions qui s'y posent ?

Tel est bien le cas ! La formule des saint-simoniens est éloquente : « Allons prendre à Lyon le baptême du salariat ! ». Cette formule traduit l'exigence que partagent les idéologues de l'époque : venir physiquement à Lyon ou y envoyer leurs émissaires afin de voir ce qui s'y passe, afin de comprendre la réalité d'une forme nouvelle de révolution, qui n'est plus la révolution politique, mais la révolution sociale. C'est à ce titre que Prosper Enfantin, Flora Tristan, Michel Bakounine séjournent à Lyon... Quant à Pierre-Joseph Proudhon, il ne visite pas Lyon ! Il y séjourne quatre ans durant, de 1843 à 1847. Il y travaille au profit de la société de navigation fluviale des frères Gauthier et c'est à Lyon qu'il rédige le texte fameux *Le Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*. Et notons que Charles Fourier, né comme Proudhon à Besançon, a combattu dans les rangs des insurgés lyonnais en 1793... et a travaillé comme commis-marchand à Lyon sous le Consulat et l'Empire, avant de s'installer à Paris.



Événements de Lyon, Barrière de la Croix-Rousse : gravure - Fage Edition : *L'esprit d'un siècle*, 2007

Lyon est donc une ville où des penseurs de la société nouvelle veulent tester leurs idées.

Exactement : soit on s'inspire de ce qui s'y fait, soit on vient voir ce qui s'y fait. Les observateurs européens, l'historien Ludovic Frobert l'a récemment rappelé, sont stupéfaits de ce qui se passe à Lyon : tenir la ville physiquement, lors de la révolte de 1831, sans destruction majeure, y faire régner un certain ordre, respecter l'outil de travail, produire sa propre presse... Avec la parution, entre 1831 et 1834, de *l'Écho de la Fabrique*, les chefs d'ateliers sont à même de débattre de l'Association industrielle, du Mutuellisme, des thèses de Saint-Simon et de Fourier... ! Alors que les ingénieurs français courent en Angleterre copier les modèles des machines anglaises, les Anglais viennent en France tirer des leçons de la révolution politique parisienne, et de la révolution sociale lyonnaise. Lyon captive, dans la mesure où les avatars du système manufacturier mettent la question sociale en exergue, et semblent dessiner les formules du futur.



Le siècle des St Simoniens.
BNF, 2006.

Les caractéristiques du système manufacturier jusqu'au 18^{ème} siècle d'abord, les caractéristiques françaises, et spécialement lyonnaises, de la révolution industrielle du Second Empire (1852-1870) ensuite, font émerger de Lyon un certain nombre d'éléments de doctrine, ou appellent sur Lyon la vérification d'éléments de doctrine produits ailleurs. Le Saint-simonisme ne naît pas à Lyon, mais à Paris, autour de la figure tutélaire de Claude Henry de Rouvroy, comte de Saint Simon, de son secrétaire Auguste Comte, des jeunes élèves de l'École Polytechnique. Mais où les saint-simoniens viennent-ils vérifier la validité de leurs hypothèses, propager leur enseignement ? A Lyon. Et c'est à Lyon que certains font retour, notamment Prosper Enfantin, au cours du moment industrialiste de leur existence.

Pourtant, le système manufacturier lyonnais est différent de celui qui naît de la révolution industrielle, en tout cas dans son modèle anglais ? Pouvez-vous expliquer sur quoi repose ce système manufacturier lyonnais ?

Le système manufacturier lyonnais repose sur une division du travail où du grand capital, commercial et financier, s'articule à du petit capital, artisanal. Ce qu'on appelle la Fabrique à Lyon tient à la relation, très dissymétrique, de deux formes de propriété. La Fabrique exige des moyens considérables, car il faut pouvoir acheter de la matière première onéreuse, la faire traiter dans la région lyonnaise et la renvoyer dans le monde entier sous forme de produits manufacturés à très haute valeur ajoutée. La Fabrique met donc en œuvre un capitalisme financier et commercial du plus haut niveau, puisqu'il est tenu d'élaborer des objets de luxe et de les écouler à l'échelle de la planète. En vis à vis, on trouve un chef d'atelier qui, lui, est bien propriétaire de son outil de travail — son ou ses métiers — mais surtout détenteur d'un savoir-faire capitalisé sur de multiples générations.

Ce système n'a rien à voir avec celui qui lui succèdera au moment de la révolution industrielle : où l'opposition s'établira entre les prolétaires d'un côté et les capitalistes de l'autre. Alors que le prolétaire ne dispose que de sa force de travail, le chef d'atelier possède bien son outil de travail, et se trouve dépositaire d'une compétence avérée.

En somme, Lyon est restée dans une logique traditionnelle de « métiers ». En quoi ce système diffère-t-il fondamentalement du système industriel ?

A Lyon, dans le système de la Manufacture, la main-d'œuvre employée par le chef d'atelier est nécessairement qualifiée. Le système industriel (qui naît en Angleterre avec les grandes manufactures) repose, lui, sur la division maximum du travail et la substitution de la machine au tour de main de l'ouvrier. En sorte que la qualification n'est plus la condition de la productivité et du profit : le travail proprement « machinofacturé », comme invite à le nommer le philosophe François Dagognet, travail qu'on dira ultérieurement « à la chaîne », ne réclame d'autre compétence que la résistance à la durée et à la répétitivité des tâches assignées. Cette culture industrielle qui va progressivement s'imposer diffère radicalement de la culture et de l'idéologie que nourrit le système manufacturier lyonnais, où l'on est fiers d'appartenir à des corps de métiers très qualifiés. On pourrait parler de « haut lignage » artisanal, comme on parlera plus tard « d'aristocratie ouvrière ». On retrouve cette culture en Franche-Comté, en Suisse, où il existe des corps de métiers hautement spécialisés, tels ceux de l'horlogerie et plus tard de la mécanique de précision. C'est de ces configurations là que Proudhon et Fourier s'inspireront pour penser la transformation de la société.



Métier Jacquard- Fage Edition :
L'esprit d'un siècle, 2007

Beaucoup plus lente dans l'affaiblissement de son agriculture que ne l'est l'Angleterre, moins prompte que l'Allemagne à passer à un système industriel puissant, la France, parce que largement rurale et artisanale, a résisté vigoureusement au mouvement industrialiste et à ce qu'il a induit, en particulier l'idée collectiviste. Les ruraux, tenants de la petite propriété, vont « contrôler » politiquement la République, via le Sénat, tandis que les artisans et gens de métiers vont orienter le syndicalisme, non pas vers une formule sociale-démocrate, mais vers l'anarcho-syndicalisme.

Quelles sont les alternatives à ce système industriel et à la logique des « métiers » proposées par les saint-simoniens ?

Les saint-simoniens sont des jeunes gens, pour beaucoup d'origine juive, qui se recrutent principalement à l'École polytechnique mais aussi dans les écoles de droit et de médecine de Paris. Nostalgiques des œuvres des « géants » de la Révolution ou de l'Empire, ils partagent le souci de la « chose publique », et plus spécialement de ce que l'on va appeler la « question sociale ».

Ils vivent les effets des « mouvements de plaques » engendrés par les révolutions politiques anglaise, américaine et française. Mais ils sont, aussi, les témoins de la première révolution industrielle, dont les effets sont déjà patents en Grande Bretagne et commencent à marquer le continent européen. Leur réponse à ces révolutions, et aux crises qu'elles engendrent, est de se projeter vers un futur industrialiste.

Pour se projeter vers ce futur, ils estiment nécessaire de lier plusieurs types de compétences. Premièrement, la compétence des savants : le personnage emblématique qu'honorent culturellement les saint-simoniens est Newton. En second lieu, la compétence des producteurs, dont la hiérarchie s'étend de l'ouvrier à l'ingénieur. Les producteurs constituent la face positive d'un monde à abolir, le monde de la rente, aristocratique ou bourgeoise. Pour libérer le potentiel humain, les saint-simoniens prônent la suppression du principe de l'hérédité aristocratique mais aussi de l'héritage, ces modes de transmission constituant, à leurs yeux, des entraves à l'expression du mérite individuel. Cette combinaison devient originale dans la mesure où les saint-simoniens considèrent indispensable de lier ces deux univers, celui de la science et celui de la production, à celui de l'imagination et du sentiment. En d'autres termes, ils s'efforcent de penser la relation entre connaissance scientifique, organisation industrielle et expression artistique.

Cette triade - connaissance scientifique, organisation industrielle, expression artistique - est-elle féconde ?

Connaissance-production-imagination, cette triade est, à mes yeux, extrêmement intéressante. Ils estiment qu'aucune société ne peut s'établir sans mobiliser le registre très puissant des affects. Selon eux, aucun assemblage humain ne peut se faire, qui ne repose sur des dogmes, mais aussi sur des rites, des cultes, des expressions sensibles, de type liturgique. Ils souhaitent combiner la puissance de la raison d'un côté, et la force du sentiment de l'autre. Et ils « passent à l'acte » en créant une église nouvelle, étayée sur l'idée d'un « nouveau christianisme ». L'école saint-simonienne s'est bien, à un moment donné, instituée sous forme d'église. Cette expérience a très peu duré mais loin de correspondre à une phase « délirante » de leur histoire, elle en trahit un trait essentiel.



Le siècle des St Simoniens. BNF, 2006

Comment la nouvelle église saint-simonienne se démarque-t-elle des religions instituées ?

Ce qui peut paraître paradoxal, c'est la formalisation religieuse d'une « sortie » des religions instituées. Les saint-simoniens, en effet, font la critique du Protestantisme en ce qu'il éradique le culte des saints et le culte marial, supprime les formes substantielles du culte catholique, le rapport aux images, à la musique, soit le côté théâtral du Catholicisme romain. Mais les saint-simoniens récusent aussi le Catholicisme en tant qu'il ignore le principe charnel et, du même coup, dévalorise le pôle féminin de l'humain. Ils entendent rétablir le couple masculin/féminin comme principe théologique, religieux, philosophique. La place qu'ils font aux femmes est exceptionnelle, et nombre de féministes de l'époque sont saint-simoniennes. Ces orientations vont s'exprimer dans les mœurs : principe de divorce et principe d'échange sexuel libre dans la communauté saint-simonienne primitive. Cela va occasionner des scandales, des inculpations et un procès en assises. Le rapport sexué du couple homme/femme est, en fait, pour eux, la métaphore du rapport Orient/Occident et du rapport sensualité/rationalité. Il métaphorise, au final, le rapport de l'homme au monde, au réel dont ils sont les contemporains, eux qui sont témoins et acteurs de l'advenue du réel de leur époque, le réel industriel.



Moines de Ménilmontant - Le siècle des St Simoniens. BNF, 2006

Cette élaboration religieuse a valu aux saint-simoniens force sarcasmes et a bien évidemment servi la critique acerbe d'autres familles socialistes et, notamment, celles des partisans d'un socialisme dit scientifique, proudhonien ou marxiste. Pour ma part, je pense que l'expérience religieuse saint-simonienne a explicitement désigné un certain horizon mystique du Socialisme : l'Un d'une humanité non divisée. Ce moment « ecclésial » mérite toute notre attention dans la mesure où il aura été l'un des multiples avatars attestant l'aptitude humaine à l'auto-enchantement. Il fait apparaître très clairement l'unité des potentiels énergétiques humains, l'énergie se distribuant là où elle peut, là où elle veut, tantôt sur un mode, ici religieux, là artistique, là encore politique ou scientifique. Il atteste, en tout état de cause, qu'un lien de type nouveau se cherche entre sécularisation du monde et exigence de sacralité.

Y a-t-il des « époques » distinctes dans l'histoire du Saint-simonisme ?

Oui, il faut distinguer dans l'histoire saint-simonienne différentes phases.

Le moment « doctrinal », tout d'abord, qui court de la mort de Saint-Simon en 1825 et de la création du journal *Le Producteur* à l'exposition de la doctrine saint-simonienne sous forme de conférences, à Paris, puis en province et notamment à Lyon (entre mai et juillet 1831). Durant ce moment de constitution de leur doctrine, les saint-simoniens recrutent leurs adeptes dans les milieux intellectuels et les classes moyennes, mais la diffusion de la doctrine vise, notamment, les femmes et les milieux ouvriers.

Le moment proprement « religieux », ensuite : l'institution d'une église saint-simonienne, à Ménilmontant en 1832, atteste du passage d'une doctrine de l'affranchissement à une pratique culturelle collective. Cette métamorphose provoque un schisme au sein du mouvement, certains de ses porte-parole refusant un « dérèglement religieux », et l'emprise de l'un des leurs, Barthélémy-Prosper Enfantin, sur ce qu'ils dénoncent comme la « secte enfantinienne ». Ce moment s'achève très vite, les saint-simoniens quittant Paris pour la province et le grand sud-est notamment. Ils créent des missions à Toulon, Marseille, Montpellier et Lyon, mais ces missions vont tourner court.

Commence alors le moment « industrialiste », qui s'étale de 1833 à 1870. On va voir les prédicants et missionnaires saint-simoniens endosser, au fil des années, le rôle de capitaines d'industrie, de banquiers, de journalistes et patrons de presse. C'est à ce titre qu'ils ont fortement marqué la période de la Monarchie de juillet (1830-1848) et plus encore le second Empire (1852-1870). L'essaimage saint-simonien s'effectue également hors de France : création d'écoles militaires, d'écoles d'agronomie... en Égypte principalement. Le fantasme saint-simonien qui est de relier l'Orient à l'Occident, appuyé qu'il est sur une technicité et un savoir-faire d'ingénieurs, va donner naissance à deux grandes réalisations du 19^e siècle : le percement de l'isthme de Suez et, plus tard, le percement de l'isthme de Panama. Il faut encore signaler que les saint-simoniens ont pris une part active dans l'établissement des grandes compagnies de transport maritime et dans la colonisation et peuplement de l'Algérie.



Canal de Suez - ELAH, 1993 : Arlès Dufour, un Saint Simonien à Lyon

Quelle est, plus précisément, l'influence des saint-simoniens à Lyon ?

Les saint-simoniens ont dispensé une campagne de prédications à Lyon, entre mai et juillet 1831, à quelques mois donc de l'insurrection de novembre 1831. Pourquoi à Lyon ? Ils vont au « réel », le réel manufacturier de l'époque, là où se sont inventés les prud'hommes, là où prend forme le mouvement mutuelliste, là où va s'inventer le slogan : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant ». Ils y ont des contacts, et de leur présence et influence va naître le puissant réseau saint-simonien de Lyon.

Si l'on cherche les marques de l'influence saint-simonienne à Lyon, on peut, notamment, les trouver dans la qualité de l'enseignement professionnel qui y est dispensé. L'enseignement mutuel dont s'honore la ville de Lyon a trouvé ses relais saint-simoniens. La SEPR, Société d'enseignement

professionnel du Rhône (1864), toujours active de nos jours, est d'origine saint-simonienne. On doit donc aux saint-simoniens une part de l'estime que l'on porte à Lyon aux savoir-faire techniques et industriels et l'origine directe de certaines institutions.

Mais d'autres villes en France, telle Lille, partagent avec Lyon nombre de caractéristiques...

Certes, mais vous ne trouverez à Lille-Roubaix-Tourcoing, ni Crédit Lyonnais, ni PLM, soit la ligne ferroviaire Paris-Lyon-Méditerranée... C'est la combinaison des systèmes financier, commercial, industriel, de certains éléments de doctrine et du monde de la formation professionnelle qui produit une synthèse particulière à Lyon. Et c'est bien Lyon, la « Manchester » du continent européen, qui paraît donner le signal des nouvelles révolutions, les révolutions « sociales » du 19^e siècle, Paris continuant à donner le tempo des révolutions « politiques ».

On connaît beaucoup mieux le Saint-simonisme que le Solidarisme et le Personnalisme. Ces deux dernières doctrines ont-elles eu moins d'influence ?

Si la doctrine saint-simonienne semble être tombée dans les oubliettes de l'histoire, les œuvres du Saint-simonisme sont tellement importantes, à Lyon, en France, à l'étranger, qu'il est difficile de les ignorer. Lyon sans le PLM n'est pas Lyon, et il n'y a pas de PLM sans François Barthélémy Arlès-Dufour, le banquier philanthrope d'Oullins qui accueille et finance Enfantin à son retour d'Égypte, alors que nombre de ses compagnons partis en Orient y sont morts, et que le mouvement saint-simonien est exsangue. C'est à l'entremise et à l'assistance d'Arlès-Dufour qu'Enfantin a dû de pouvoir participer à la mise en place de la ligne ferroviaire Paris-Lyon, puis Lyon-Marseille et devenir directeur général du groupe PLM. Mais c'est une pléiade d'institutions bancaires qui doivent, également, leur naissance et leur développement à l'initiative des saint-simoniens : le Crédit mobilier, le Crédit foncier, le Crédit mutuel, Le Crédit industriel et commercial, le Société générale et bien évidemment, à Lyon, le Crédit Lyonnais.



*Crédit Lyonnais- ELAH, 1993 :
Arlès Dufour, un Saint
Simonien à Lyon*

Le Solidarisme s'inscrit-il dans la filiation du Saint-simonisme ?

Entre les travaux de Saint-Simon et ceux de Léon Bourgeois plus de deux générations se sont écoulées... et je ne perçois pas de relation directe entre ces écoles de pensée. Mais le Mutuellisme assure un principe de continuité entre ces écoles. Dans la première moitié du 19^e siècle, les saint-simoniens contribuent, à Lyon comme ailleurs, à la création et l'expansion du mouvement mutuelliste et à la toute fin du 19^e siècle le Solidarisme se réclame du Mutuellisme.

Qu'est ce que le Mutuellisme, et quelle est sa place à Lyon ?

A nouveau, faisons un peu d'histoire ! Les ouvriers lyonnais ont dû, parmi d'autres bien sûr, trouver les moyens de réparer les effets du décret d'Allarde et de la loi Le Chapelier de 1791 qui, en prétendant éradiquer le principe des corps intermédiaires et garantir la liberté du commerce et de l'industrie, avaient supprimé les corporations et interdit aux patrons comme aux ouvriers de se liguier. Interdits de coalition, les ouvriers ont réinventé les moyens de se protéger des grands risques auxquels les expose leur condition : la maladie, l'accident, le chômage, la vieillesse. L'idée est que la charité et la bienfaisance ne suffisant pas ou plus, et que l'État se refusant ou tardant à intervenir, il revient aux ouvriers eux-mêmes d'organiser leur protection. Ils créent donc leurs propres outils de prévoyance, reprenant aux corporations abolies de l'Ancien Régime des formules qui étaient aussi celles des confréries, s'inscrivant du même coup dans un lignage qui remonte aux institutions du monde romain...

Ce que nous appelons Mutuellisme a donc consisté dans la création, à partir des années 1830, corps de métier par corps de métier, de procédures d'entraide et d'assistance, instituées le plus souvent sur le mode de la Société de secours mutuels. A proprement parler, il s'agit davantage d'un mode de sociabilité, à visée protectrice, que d'une doctrine. Mais il est clair que cette sociabilité entre en résonance positive avec les corpus doctrinaux républicains ou socialistes qui lui sont contemporains, et spécialement avec les doctrines saint-simonienne et proudhonienne, Proudhon s'efforçant de porter le Mutuellisme au niveau des éléments constitutifs de son corps de doctrine.

C'est cette résonance qui permet d'expliquer la puissance du mouvement mutuelliste à Lyon. C'est en 1827 que le chef d'atelier, Pierre Charnier, fonde le premier « Devoir mutuel ». En 1831, les chefs d'atelier, se mobilisant sur la question dite du « tarif », se constituent en « Association générale et mutuelle des chefs d'atelier ». Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que Lyon devienne l'épicentre du mouvement mutuelliste en France. En 1855, on y compte près de 170 groupements mutuellistes, regroupant près de 14 000 adhérents ! C'est en 1883 que se tient, à Lyon, le premier Congrès national des sociétés de secours mutuel. Ce n'est pas moins qu'un président de la République, Raymond Poincaré, qui inaugure à Lyon, en 1914, le Palais de la mutualité !



Fage Edition :
L'esprit d'un siècle,
2007

Les caractéristiques de la société et du monde économique lyonnais rendent-elles plus difficile qu'ailleurs l'implantation de courants partisans de l'abolition de la propriété privée et du collectivisme ?

Ce que l'historien Bruno Benoît appelle le « Modérantisme » lyonnais tient aux propriétés d'une ville à coup sûr plus girondine et fédéraliste que jacobine et centraliste... Ces propriétés sont également à rapporter aux qualités de l'ingénierie sociale que mettent en œuvre, au 19^e siècle, des républicains modérés, laïcs autant que catholiques, soucieux de tempérer les effets d'une « guerre sociale » latente. La modération ne doit donc pas se concevoir sur un mode psychologique ou moral mais bien comme le mode de réponse politique à des extrêmes puissants, ceux du Chaliérisme durant la période révolutionnaire, puis ceux de la Contre-révolution et de l'Ultra-montanisme d'un côté, de l'Anarchisme et du Blanquisme de l'autre, dans la période pré-républicaine puis républicaine. C'est bien à Lyon, en 1894, qu'un anarchiste italien, Caserio, assassine le président de la République, Sadi Carnot, alors que celui-ci se préparait à inaugurer le Monument à la gloire de la République !

Ce qui caractérise Lyon, c'est donc un Modérantisme que, pour ma part, je conçois comme le « refroidisseur » des énergies que catalysent et activent des extrêmes puissants. Mais ce qui caractérise aussi Lyon, compte tenu des caractéristiques de son système manufacturier, de l'influence proudhonienne qui s'y exerce, c'est la double défiance, aussi bien à l'égard de l'étatisme que du collectivisme.

Cette formule du Modérantisme vaut-elle encore aujourd'hui à Lyon ?

Sans doute, dans la mesure où le système municipal lyonnais, à dater de la III^e République a été, à de rares exceptions près, sous le contrôle d'édiles se réclamant explicitement du Radicalisme ou assumant tranquillement cet héritage : tel est le cas actuellement avec un maire socialiste qui, succédant à Raymond Barre avec l'aval de ce dernier, se réclame à la fois du Radicalisme d'Herriot et du Socialisme saint-simonien ! Mais je le répète : la qualité de cette assiette politique et l'efficacité de cette connivence politique entre « modérés », de droite et de gauche, ne se conçoivent correctement qu'au regard d'une configuration locale en état d'agitation constant.

La formation d'une branche lyonnaise du mouvement de guérilla Action directe dans les années 80, la révolte des banlieues de 1981-82, l'ambition affichée des maires de Lyon et Grenoble de réformer le parti gaulliste et celle d'un Charles Fiterman de conduire la rénovation du parti communiste dans les années 90, les affaires négationnistes des années 93-99 dans les universités lyonnaises et la surreprésentation à Lyon des têtes pensantes du Front national, l'alliance passée par Charles Millon et le Front national en 1998 au sein du conseil régional et ses effets d'onde sur la vie politique locale, la volonté du maire de Vénissieux de restaurer une identité communiste en déshérence... ces quelques épisodes des dernières décennies laissent clairement entendre que le système politique local opère

sous des effets d'effervescence, voire de tourbillon ou de turbulence, constamment renouvelés.

Du Solidarisme, on dit qu'il est aux fondements de notre État-providence. Est-ce sa seule résultante ?

Le Solidarisme va permettre au Mutuellisme de s'inscrire dans un espace législatif étatique. Ce sont les solidaristes qui réclament et obtiennent l'adoption des premières grandes lois sociales : retraites, assurance maladie, chômage. Le régime républicain a permis aux procédures et valeurs mutuellistes de s'institutionnaliser et de se « nationaliser ». C'est à ce titre que certains historiens distinguent un âge mutuelliste pré-républicain, d'un âge républicain mutualiste.



Fresque de la Bourse du travail

Le Solidarisme relève de ces écoles qui cherchent un « tiers chemin » ou une « troisième voie » qui permettrait d'éviter les écueils du libéralisme individualiste et du socialisme collectiviste. Les thèses que développe Léon Bourgeois à partir de 1896 dans son recueil d'articles *Solidarité*, puis dans son *Essai d'une philosophie de la solidarité* de 1902, ont pour originalité d'assumer le principe philosophique de l'autonomie et de balancer celui-ci par le principe de la dette. Il reprend la formule convenue du « contrat social » mais il la modifie, voire la subvertit.

Pour Léon Bourgeois et les solidaristes le fait social ne repose pas tant sur un contrat, qui suppose le consentement libre de ses parties, que sur un « quasi-contrat ». Les humains se trouvent rassemblés sans qu'ils aient débattu des conditions de leur arrangement. Et, par ailleurs, ils se trouvent en position de débiteurs à l'égard des générations qui ont constitué le patrimoine dont ils héritent et bénéficient. Chaque collectif et chaque individu se doit de répondre de ce patrimoine transmis en le maintenant ou, mieux, en l'enrichissant. L'État, quant à lui, est censé avoir un rôle de médiateur et régulateur, permettant que soient satisfaites trois exigences fondamentales : l'accès à l'éducation pour tous, la garantie d'un revenu minimum d'existence, l'assurance contre les risques principaux de la vie.



*Photo Léon Bourgeois :
apce.levillage.org*

Pour autant que l'État joue encore ce rôle aujourd'hui, on peut assurer que nous sommes les héritiers du Solidarisme. Les solidaristes ont créé les conditions de fait et de droit de la présence régulatrice de l'État jusqu'à nos jours. Il faut noter, enfin, que cette pensée des obligations réciproques trouve aussi à s'exprimer sur le plan international. Les solidaristes français, et notamment Léon Bourgeois, comptent parmi les inspirateurs de la SDN, la Société des Nations.

Dans d'autres pays, l'État s'est inventé protecteur sans recours à la doctrine solidariste, telle la Prusse de Bismarck. Le Solidarisme est-il une spécificité française ?

Le Solidarisme, comme école de pensée, le Radicalisme comme idéologie et forme partisane, sont deux marqueurs de la singularité française. La formule révolutionnaire de l'éradication des corps intermédiaires, le poids des secteurs agricole et artisanal, la violence de la relation Église-État ont créé une configuration originale qui n'est ni celle de la Grande-Bretagne, ni celle de l'Allemagne.

Comment l'influence du Solidarisme se manifeste-t-elle à Lyon ?

Cette influence est indéniable dans la politique locale, nationale, internationale, que conduit Édouard Herriot. Mais s'il fallait désigner une figure exemplaire du Solidarisme et de son incorporation lyonnaise, c'est celle de Justin Godart qui mériterait d'être mise en exergue. Justin Godart a été adjoint du maire, député de Lyon et sénateur du Rhône. Mais sa carrière ne s'est pas limitée à Lyon et au Rhône. Sous-secrétaire d'État au service de santé militaire durant la première guerre mondiale, Ministre du travail, de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale (1924-1925), Ministre de

la Santé publique (1932) dans les gouvernements Herriot, il fonde la Ligue contre le cancer, crée l'Hôpital Foch de Suresnes, initie une législation sociale internationale en participant à l'Organisation internationale du travail et au Bureau international du travail. Il est aussi le défenseur des minorités balkaniques et le défenseur de la communauté juive durant la montée du nazisme. Il fait partie des « 80 » qui ont refusé les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Grand résistant, maire de Lyon à la libération de la ville, il a été, à titre posthume, déclaré « Juste parmi les nations ».

Attaquons-nous au Personnalisme : à quelle notion ou à quel concept renvoie le terme de « personne » ?

Le Personnalisme ne s'efforce pas seulement de donner un statut philosophique à la « personne », c'est une doctrine de la « dignité » de la personne humaine. Il a ses sources, notamment, dans la philosophie kantienne. Mais cette philosophie kantienne ne peut être détachée de la configuration du piétisme protestant dans laquelle elle s'inscrit.

J'en arrive par là au point qui me paraît essentiel. Une pensée, non de l'individu, mais de la *personne*, non des droits, mais de la *dignité*, s'inscrit sur le fond d'une pensée proprement théologique (l'idée même de théologie, c'est-à-dire d'une « science » du divin, étant chrétienne). Le propre du discours religieux chrétien est, en effet, de s'être construit dogmatiquement, en quatre siècles environ, par percolation de la tradition religieuse hébraïque, de l'enseignement d'un Messie palestinien et de ses disciples et du gigantesque corpus philosophique que l'antiquité grecque et romaine avait élaboré.

Il m'importe, ici, de faire comprendre que nous sommes les héritiers d'une configuration théologique qui induit une représentation possible de l'être humain, deux fois constitué à la semblance du divin. L'être humain est constitué à la semblance du divin comme être relationnel, à l'instar des trois personnes divines elles-mêmes. Il faut y insister : la marque propre du Christianisme n'est pas le monothéisme mais la définition trinitaire de la divinité, définition qui oblige à penser la relation entre entités constitutives du divin. L'être humain est également constitué à la semblance du divin comme entité porteuse d'une marque insigne, la « dignité éminente » attachée à une filiation divine.

Le coup de force des Personnalismes des 19^e et 20^e siècles a consisté à actualiser ce dispositif théologique, à en fournir une traduction philosophique, dans un contexte où il lui fallait répondre à deux exigences a priori contradictoires : d'une part, consentir à entrer dans l'espace philosophique et politique qu'avaient ouvert les Lumières, d'autre part contrecarrer et modifier l'étagage philosophique de cet espace. Mais tel est le paradoxe historique que cette position est également celle des écoles sociologiques en cours de développement. Les uns et les autres, à partir de présupposés distincts, voire opposés, s'accordent sur une position qui est celle que l'on nomme le « réalisme sociologique ».

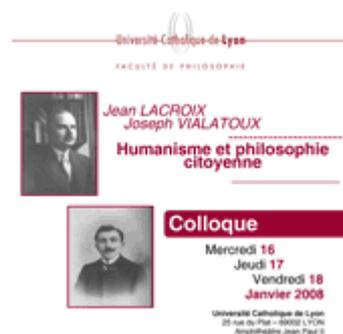
Ce réalisme sociologique invite, en premier lieu, à considérer le réel comme informé, non à partir d'isolats individuels, mais à partir des collectifs que sont les entités familiales, corporatives, économiques, administratives, territoriales... Il invite, en second lieu, à tenter de penser les relations de coopération ou de concurrence, d'antagonisme ou de complémentarité, de hiérarchie ou de subsidiarité, à quoi sont exposés ces collectifs.

La modification de l'étagage philosophique antérieur tient, par ailleurs, à l'usage de la catégorie de dignité. On ne mesure pas assez à quel point cet usage réordonne l'espace de référence de nos dispositifs éthiques et juridiques. L'homme de la Déclaration des droits de l'homme tient l'éminence de son statut d'être « sujet de droit ». Ses droits sont dits « naturels » et, à ce titre, sont déclarés imprescriptibles et inaliénables. Mais l'exercice de ses droits est toujours conditionné : par l'âge, le sexe, la capacité intellectuelle ou mentale, par la nationalité, par la non-déchéance civile ou civique. A l'inverse, la dignité est inconditionnée : elle ne peut être que constatée.

Je suis étonné, à cet égard, que l'on place la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 dans le fil de la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen de 1789, sans noter le changement de plan qu'induit la rédaction de l'article 1 de la Déclaration universelle. Dans cette rédaction, endossée par René Cassin et mise au point par son « secrétaire », le philosophe Jacques Maritain, tenant du Personnalisme et d'un Humanisme intégral référé à la révélation chrétienne, la dignité a préséance sur le droit : ce n'est pas l'effet du hasard !

Existe-t-il des liens spécifiques qui attachent Lyon au Personalisme ?

Bernard Bourgeois, ancien professeur à l'université Jean Moulin Lyon III, actuel président de la Société française de philosophie, est connu comme l'un des meilleurs spécialistes français de la philosophie idéaliste allemande. Il a avancé, lors d'un colloque récemment tenu à Lyon (janvier 2008), cette proposition étonnante : il est possible, en Allemagne, de désigner des écoles philosophiques par leurs lieux d'inscription territoriale, qu'il s'agisse d'Heidelberg, Francfort ou Marburg... car l'État unitaire s'y est tardivement constitué ; à l'inverse l'État-nation français semble parler philosophiquement d'une seule voix... de Paris. Il ne voit, pour la France, qu'une exception, Lyon, au motif que s'y est constituée l'école du Personalisme chrétien autour des figures de Joseph Vialatoux et Jean Lacroix...



Le premier enseignait dans les Facultés catholiques, le second dans un établissement public renommé, le Lycée du Parc. Ils ont formé des générations d'étudiants à Lyon, mais aussi animé, à l'échelle nationale, cette sorte d'université populaire que constituaient les Semaines sociales de France. Il faut ajouter que Jean Lacroix a tenu la chronique philosophique du quotidien *Le Monde* pendant 30 ans, jouant ainsi un rôle non négligeable dans la France intellectuelle de l'après seconde guerre mondiale.

Peut-on en conclure que le Personalisme est à la fois français et lyonnais ?

Non, puisque l'on peut désigner d'autres sources au Personalisme, allemandes et italiennes ! Mais il existe bien une école française du Personalisme, née à Lyon, contemporaine de la diffusion de la doctrine du Catholicisme social. Cette doctrine, nourrie notamment des expériences et réflexions inspirées par les situations des régions lilloise et lyonnaise, pour la France, va être élaborée à Rome et fournir la matière de la célèbre Lettre encyclique *Rerum novarum* (*Des Choses nouvelles*, 1891). Mais, en cette matière, Lyon aura l'avantage, sur Lille, d'alimenter une école philosophique personaliste. La présence à Lyon de deux facultés théologiques indépendantes, la faculté jésuite de Lyon-Fourvière et celle de l'université catholique de la rue du Plat, n'est sans doute pas sans rapport avec cette dynamique philosophique.

A Lyon, la pensée personaliste, je l'ai dit, s'exprime dans les œuvres de Joseph Vialatoux et de Jean Lacroix. Mais cette pensée va trouver une expression d'un retentissement exceptionnel, national et international, chez Jacques Maritain, théoricien de l'Humanisme intégral. Émigrant aux États-Unis au début du second conflit mondial, Jacques Maritain réalise, dans l'espace américain, que la pensée thomiste qui est la sienne et qui, un temps, lui a fait considérer avec faveur l'école organiciste contre-révolutionnaire, est compatible avec la pensée associative américaine, dont Tocqueville avait si bien dessiné les traits. A ses yeux, l'associationnisme américain devient un équivalent mesuré de l'organicisme européen. Il parvient, dès lors, à conjoindre, d'un point de vue philosophique, libéralisme politique et libéralisme religieux. Cette conjonction lui permet d'honorer les canons démocratiques, de défendre le principe d'une tolérance maximale du point de vue religieux et d'activer ce principe de dignité humaine que les États et organisations non étatiques, à l'issue de la deuxième Guerre mondiale, pourront mettre en œuvre.

Cette pensée personaliste trame la pensée catholique depuis plus d'un siècle. C'est par appel au Personalisme et à la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 que Jean-Paul II a pu, à la fois, critiquer radicalement l'idéologie des Lumières et se faire le héraut de la cause des droits de l'homme.

Le Personalisme est-il toujours vivace à Lyon ?

Sans aucun doute ! Comment ne pas en reconnaître l'effet direct dans la présence d'institutions telles que Économie et Humanisme, Habitat et Humanisme, l'OIP - Observatoire International des Prisons - Handicap International ? Ou même des manifestations telles que *Dialogues en humanité*, voire

l'édition à l'initiative de la mairie de Lyon d'une publication telle que *Lyon, l'humaniste, Depuis toujours ville de foi et de révoltes* (Autrement, 2004) ?

Personnalisme et Marxisme ont-ils dialogué ?

Le promoteur du Personnalisme chrétien à Lyon, Jean Lacroix, n'a cessé de travailler, d'un point de vue doctrinal, sur les points de consensus et dissensus entre les corpus du Catholicisme social et du Marxisme. Il s'en est, notamment, expliqué dans l'ouvrage, paru en 1971, *Marxisme, Existentialisme, Personnalisme*. A titre personnel, comme pour beaucoup d'autres Personnalistes et notamment Emmanuel Mounier, sa sympathie allait à Proudhon bien plus qu'à Marx et ses épigones.

Il faut relever, en sus, que des convergences se sont construites sur un mode militant. Rappelons-le : les communistes sont doctrinalement athées, mais au moment du Front populaire, par la voix de Maurice Thorez, ils « tendent la main » aux travailleurs catholiques. Nombre de catholiques, notamment ceux qu'encadrent les mouvements de l'action catholique ouvrière, mais aussi des intellectuels, répondront favorablement à cette « main tendue ».

Vous semblez établir un parallèle entre militance religieuse et militance politique ?

Elles partagent des propriétés communes. Le vocabulaire de la militance est un vocabulaire guerrier, mais aussi doctrinal, théologique. L'église catholique romaine distingue l'église triomphante, celle qui, au Ciel, rassemble les élus et l'église militante qui œuvre, ici et maintenant. Le chevalier chrétien est une figure qui n'a pas seulement nourri des pratiques et des représentations médiévales. Les Jésuites se sont organisés en milice religieuse au 16^e siècle, dans le contexte hautement polémique de la contre-réforme. Le substrat commun aux militantismes, religieux ou politique, tient à un rapport au monde de type sacrificiel : à l'avant, le don ultime de soi comme condition d'accès à certains ordres de réalité ; à l'envers la mort de soi et de l'autre comme condition de mise en ordre du monde.

Ces écoles de pensée restent-elles pertinentes malgré un contexte qui a énormément changé ? Depuis, l'Etat providence a été mis en place, l'individualisme a progressé de manière inimaginable, la mondialisation a produit ses effets...

Le contexte manufacturier des 18^{ème} et 19^{ème} siècles a disparu, le contexte scientifique/industrialiste du 20^{ème} siècle triomphant est en train de disparaître, du point de vue des idéaux et valeurs qui le soutenaient. Le 21^{ème} siècle fait émerger une question qui n'est plus la question sociale. Celle-ci n'est sans doute pas réglée, mais l'outillage conceptuel qui permet de la penser existe et ne demande, aux échelles et dans le contexte qui est le nôtre désormais, qu'à être actualisé. Mais la question neuve est la question écologique.

Au regard des considérants que sont l'eau, l'air, les espèces végétales et animales, ce n'est plus le sort d'une sous-catégorie de l'espèce humaine - aristocratie, bourgeoisie ou prolétariat -, ou de tel ou tel ensemble continental, qui se trouve engagé. C'est bien le sort de l'espèce humaine, comme espèce, qui est en jeu. A cet égard, le philosophe Bernard Bourgeois a raison de dire, quand il commente les thèses de Francis Fukuyama, que nous sommes bien sortis du temps de l'histoire, de l'histoire que les humains pensaient pouvoir modeler à leur main. Ce que l'apparition et l'usage de la notion de « développement durable » attestent, c'est que certains des principes actifs du 18^e siècle comme du 19^e siècle sont morts : l'homme « souverain » a « fait son temps », qu'on entende la souveraineté à la manière de Locke - l'homme rationnel, « propriétaire » de lui-même et du fruit de ses facultés, ou à la manière de Marx - l'homme désaliéné, « tournant autour de lui-même comme autour de son propre soleil ».

Sur les plans doctrinal et matériel, ces courants vivent-ils encore en ce début de 21^{ème} siècle ?

Plus personne ne se réclame du Saint-simonisme, si ce n'est peut-être Gérard Collomb, maire de Lyon et président du Grand Lyon. La seule ascendance qu'il se prête en tant que socialiste, à ma connaissance, est celle du socialisme saint-simonien. Ce qui, en termes contemporains, signifie : il revient aux pouvoirs publics de contribuer à la répartition de la richesse, non à sa production ou son contrôle. Avec la constitution, ces dernières années, d'une structure partenariale originale, GLEE, Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise et la mise en place, réussie, des pôles de compétitivité, il me semble que Lyon et le Grand Lyon demeurent proches de cet idéal saint-simonien, qui appelait à l'alliance des savants et des producteurs.

Quant au Solidarisme, il est mort doctrinalement mais hyper-vivace par ailleurs, au sens où toutes les solidarités contemporaines s'inspirent de son lexique et où nombre de nos institutions répondent de ses visées. Je note, incidemment, que la seule commune française qui, à ma connaissance, ait dérogé à la devise républicaine pour y ajouter le terme Solidarité, est la commune de Vaulx-en-Velin, aujourd'hui commune du Grand Lyon.



Mairie de Vaulx-en-Velin : photo Jacques Léone

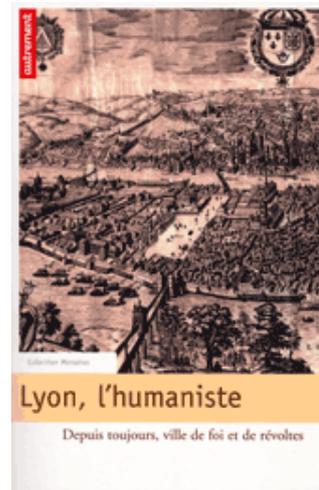
En ce qui concerne le personnalisme chrétien, il me semble quelque peu désactivé sur le plan philosophique, mais maintenu à un haut niveau doctrinal par le biais des textes émanant de l'Église catholique romaine. Celle-ci, plus que jamais, fait sienne la cause de la dignité de la personne humaine.

Finalement, pourquoi se pencher, aujourd'hui, sur le Saint-simonisme, le Solidarisme et le Personnalisme ? Pour que le Grand Lyon en tire un socle de valeurs et de principes ?

Si intérêt de la démarche il y a, il est double, à mes yeux, et peut s'apprécier négativement et positivement.

Négativement, il s'agit de rompre avec l'argument trop facile qui a fourni le titre de l'ouvrage précité *Lyon, l'humaniste*. Il importe de faire entendre que l'Humanisme de la Renaissance, qui vise essentiellement à contester une certaine dogmatique chrétienne en faisant retour aux auteurs de l'antiquité, est distinct de l'Humanisme des Lumières, qui invente ses propres canons et appelle la foi dans le « progrès », qui sera la croyance partagée du 19^e siècle ; et que ces deux Humanismes ont peu à voir avec les élaborations doctrinales de l'Église catholique romaine du dernier quart du 19^e siècle. Il ne m'est pas possible de tirer le fil qui mènerait de Saint Irénée aux *Dialogues en humanité*, en passant par les avatars de la Franc-maçonnerie. En d'autres termes, je souhaite faire entendre que, s'il existe un précipité « humaniste » à Lyon, il résulte de la mise en composition d'éléments hétérogènes, discontinus, voire antagonistes.

Positivement, en interrogeant l'espace-temps lyonnais des années 1830-1950, il est possible de faire entendre que trois écoles ont pu, à partir de prémisses distinctes, servir une cause commune — l'anti-individualisme - et que ces trois écoles avaient de bonnes raisons de naître ou de se faire reconnaître à Lyon. Il ne fait aucun doute, pour moi, que le potentiel de réflexion et d'action qu'ont capitalisé ces trois écoles a façonné notre présent mais aussi dessiné un futur. Pour jouer d'une métaphore empruntée à la neurologie, on peut avancer l'idée qu'à Lyon et à l'échelle du Grand Lyon, voire de l'aire métropolitaine concernée, « l'engramme » anti-individualiste est sujet à une constante reviviscence.



Saint-simonisme, Solidarisme, Personnalisme... une chronologie

1791 Le décret d'Allarde et la loi Le Chapelier entendent éradiquer le principe des corps intermédiaires : suppression des corporations et interdiction aux patrons et ouvriers de se liguier.

1793 Charles Fourier (1772-1837), fondateur de l'École sociétaire, combat dans les rangs des fédéralistes Lyonnais. Il travaillera à Lyon sous le Consulat et l'Empire, avant de s'installer à Paris.

1806 A Lyon sont institués les premiers conseils des prud'hommes.

1825 Claude Henry de Rouvroy, Comte de Saint-Simon décède. Une élite s'enthousiasme dans les années qui suivent pour sa doctrine et la diffuse. Un réseau saint-simonien puissant se constitue à Lyon à compter des années 1830.

1830 (années) Débuts du Mutuellisme, le plus souvent sur le mode de la société de secours mutuels. Création, à Lyon, du « Devoir mutuel » par les chefs d'ateliers en soie ainsi que du « Commerce véridique et social », une des premières expériences de coopérative de consommation en France...

1831 (mai-juillet) Exposition de la doctrine saint-simonienne, sous forme de conférences, à Lyon.

1831 (novembre) La révolte des Canuts à Lyon, première grande révolte sociale de l'aire industrielle, suscite l'intérêt du monde entier. Parution, entre les deux grandes insurrections de 1831 et 1834, de l'hebdomadaire *l'Écho de la Fabrique*, à l'initiative des chefs d'ateliers et ouvriers en soie.

1832 L'institution d'une église saint-simonienne, à Ménilmontant, provoque un schisme au sein du mouvement saint-simonien, en particulier entre les futurs socialistes et les autres. Fondation de l'église la plus durable à Lyon par Jean Reynaud.

1832 Les frères Isaac et Emile Péreire, saint-simoniens, établissent la ligne Lyon/Saint-Etienne. Suivront Alais/Beaucaire et Paris/Saint-Germain-en-Laye.

1833-70 Le Saint-simonisme connaît son moment « industrialiste ». Il marquera la période de la Monarchie de juillet (1830-1848) et plus encore le second Empire (1852-1870).

1840 (années) Le socialiste français Pierre Leroux (1797-1871), dont la pensée est nourrie de Saint-simonisme, veut remplacer la charité du Christianisme par la solidarité humaine. Sa pensée sera une source du Solidarisme.

1843-47 Le socialiste Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) séjourne durant quatre ans à Lyon. Il y rédige *Le Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*.

1852 Afin de favoriser l'expansion du crédit nécessaire au financement de projets industriels, les frères Péreire créent le Crédit foncier et le Crédit mobilier.

1855 Lyon compte près de 170 groupements mutuellistes, comptant près de 14 000 adhérents.

1857 Création de l'Ecole Centrale de Lyon, *Ecole centrale lyonnaise pour l'industrie et le commerce*.

1861 Grâce aux appuis des saint-simoniens, notamment François Barthélémy Arlès-Dufour (1797-1872), homme d'affaires lyonnais et grande figure du Saint-simonisme, Julie-Victoire Daubié est la première femme à se présenter avec succès au baccalauréat à Lyon. Son diplôme lui est remis signé par un Ministre.

1863 François Barthélémy Arlès-Dufour fonde avec l'appui de son ancien collaborateur, Henri Germain, le Crédit Lyonnais.

1864 Fondation de la SEPR, Société d'enseignement professionnel du Rhône. Toujours active, elle est d'origine saint-simonienne.

1867 Fondation de la Ligue Internationale et Permanente pour la Paix par Arlès-Dufour avec le journaliste Emile de Girardin et le futur prix Nobel de la Paix Frédéric Passy.

1869 Inauguration du canal de Suez, grand projet saint-simonien.

1871 Naissance de Justin Godart (1871-1956), figure exemplaire du Solidarisme. Il tiendra un rôle considérable tant dans les politiques lyonnaises que dans l'évolution des législations nationales et

internationales en matière de santé publique et de travail.

1883 Le premier congrès national des sociétés de secours mutuel se tient à Lyon.

1886 A la suite d'élections qui inaugurent une République pleinement républicaine, une direction de l'assistance publique est créée au sein du ministère de l'Intérieur. Une politique d'assistance publique de grande ampleur est mise en place, dont l'application est néanmoins confiée aux communes.

1893 Une loi rend obligatoire l'assistance médicale gratuite.

1896 Léon Bourgeois (1851-1925), un des chefs du Parti radical, publie un recueil d'articles : *Solidarité*. Il eut un très grand retentissement. Le Solidarisme est une doctrine politique qui dote le Parti radical d'une véritable idéologie, et forme le socle d'un programme d'actions.

1898 Loi sur les accidents du travail. Elle marque le passage de la notion de faute à celle de risque, professionnel et industriel.

1901 Sous la présidence de Léon Bourgeois, fondation d'un parti ayant une double appellation (Parti républicain radical et radical-socialiste) par la fusion de deux courants, le Radicalisme solidariste et le Radicalisme traditionnel des programmes de Gambetta et de Clémenceau. Jusqu'en 1910, la République radicale donne une légitimité nouvelle à l'intervention de l'Etat dans le champ social, notamment à travers des législations obligatoires.

1903 Le terme Personnalisme est employé la première fois par le philosophe Charles Renouvier, dans son ouvrage *le Personnalisme*, à la suite de Kant qui défendait l'éminente dignité de la personne humaine.

1905 Edouard Herriot, grande figure du Parti radical, devient maire de Lyon, ce qu'il restera jusqu'à sa mort en 1957. Homme d'Etat, il affiche à la fois des convictions libérales et se montre partisan d'une intervention de l'Etat pour réaliser des réformes sociales.

1910 Loi de protection contre les risques liés à vieillesse ou à l'invalidité.

1914 Le président de la République, Raymond Poincaré, inaugure à Lyon le Palais de la mutualité.

1914 Ouverture du canal de Panama, grand projet saint-simonien.

1914-19 Par les lois de 1914 et 1917, le système d'impôts directs est refondu sur la base de la progressivité fiscale. Des lois de 1915-1917-1919 instituent le salaire minimum pour les ouvrières à domicile, et la journée de huit heures.

1920 Création de la Société des Nations (SDN). Les solidaristes français, et notamment Léon Bourgeois, comptent parmi ses inspirateurs.

1928-30 Des lois instituent un premier système national de protection sociale couvrant les principaux risques. Affiliation obligatoire des salariés (commerce, industrie) à un régime d'assurances sociales (7 millions de cotisants dans les années 30).

1930 (années) La philosophie du Personnalisme se précise avec Emmanuel Mounier (1905-50) (*Manifeste au service du Personnalisme* : 1936), la revue *Esprit* qu'il fonde (1932), mais aussi avec les revues *L'Ordre Nouveau*, *Jeune Droite*... Ce courant d'inspiration chrétienne aura une forte influence sur les milieux intellectuels et politiques français jusqu'aux années 50.

1939-45 Le Personnalisme exerce une influence sur des expériences « communautaires » du régime de Vichy (politique de la jeunesse, Compagnons de France, Ecole d'Uriage...), et sur des programmes de la Résistance (Mouvement Combat, Défense de la France...)

1941 Fondation de l'association Lyonnaise Economie et Humanisme par le père Louis-Joseph Lebreton. Naïtront, dans cette veine imprégnée de Catholicisme social et de Personnalisme, Handicap International (1982), Habitat et Humanisme (1985), l'OIP - Observatoire International des Prisons (1990)...

1948 La Déclaration universelle des droits de l'homme introduit la notion personnaliste de dignité a priori de la personne humaine (René Cassin et Jacques Maritain en sont les inspirateurs).

1971 Un des grands promoteurs du Personnalisme chrétien à Lyon, Jean Lacroix publie *Marxisme, Existentialisme, Personnalisme*, réflexion sur les points de consensus et dissensus entre ces doctrines.

2003 Avec la constitution de Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise (démarche économique partenariale), puis la mise en place des pôles de compétitivité (2005), le Grand Lyon demeure proche de la configuration saint-simonienne, qui appelait à l'alliance des savants et des producteurs.

2004 Edition à l'initiative de la mairie de Lyon de *Lyon, l'humaniste, Depuis toujours ville de foi et de révoltes* (Autrement).